



Objet : Déclaration ressources 2022 pour vos prestations familiales 2024

Madame, Monsieur

Nous devons analyser l'ensemble des ressources 2022 de votre foyer et actualiser les informations vous concernant, afin d'étudier vos droits aux prestations pour 2024.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir adresser les éléments suivant à la CPS :

- L'imprimé de déclaration des ressources 2022 dûment complété
- L'avis (ou les avis) d'imposition de 2023 calculé(s) sur les revenus 2022
- L'attestation jointe, si vous n'avez effectué aucune heure supplémentaire rémunérée en 2022
- Les justificatifs suivants :
 - Vos indemnités de chômage
 - Vos indemnités d'accident du travail
 - Vos traitements et salaires
 - Le montant de vos heures supplémentaires imposables et non imposables.

Le dossier peut être adressé par voie postale, déposé dans la boîte extérieure au siège de la CPS ou remis à un agent d'accueil.

Nous vous conseillons vivement de **transmettre ce dossier rapidement et au plus tard le 30 novembre 2023**. Au-delà de cette date, vos versements pourraient être momentanément suspendus.

IMPORTANT : Si vous éprouvez des difficultés pour compléter votre dossier, veuillez contacter la CPS par téléphone au 41 15 70. Un rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller famille pourra vous être proposé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le service Famille



Déclaration de situation pour les prestations familiales

Livres V et VIII du code de la Sécurité sociale
Livre III du code de la construction et de l'habitation

Une seule déclaration de situation suffit, même pour plusieurs demandes de prestations.

Répondez à toutes les questions qui vous concernent, joignez toutes les pièces justificatives demandées, n'oubliez pas de dater et signer votre déclaration de situation.

► Allocataire

Personne qui demande les prestations familiales et qui est responsable du dossier

Monsieur Madame

Nom de famille (de naissance) : _____

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : ville _____ département

Ou pays en cas de naissance à l'étranger : _____

Nationalité :

Française UE, EEE* ou Suisse autre

Numéro de Sécurité sociale :

Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :

* Cf liste des pays en page 4

Si vous êtes inscrit à la Caf/MSA de votre département ou avez été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :

Nom de l'organisme : _____

Pays : _____

Numéro d'allocataire ou numéro de dossier : _____

► Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)

Monsieur Madame

Nom de famille (de naissance) : _____

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : ville _____ département

Ou pays en cas de naissance à l'étranger : _____

Nationalité :

Française UE, EEE* ou Suisse autre

Numéro de Sécurité sociale :

Date d'entrée en France s'il résidait à l'étranger :

* Cf liste des pays en page 4

S'il est inscrit à la Caf/MSA de son département ou a été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :

Nom de l'organisme : _____

Pays : _____

Numéro d'allocataire ou numéro de dossier : _____

► Votre adresse

Votre adresse complète : _____

Code postal : Commune : _____ Pays : _____

Numéros de téléphone - Domicile : Autre (travail ou portable) :

Adresse mél : _____ @ _____

Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ? :

Combien de personnes vivent à votre domicile (y compris vous et votre conjoint) ? : _____

• Si vous vivez en couple et que votre conjoint, concubin ou pacsé réside à l'étranger, précisez :

le pays : _____ depuis quelle date :



Pour bénéficier des prestations familiales, vous et vos enfants devez résider habituellement en France, sauf si votre situation relève des règlements communautaires ou d'accords internationaux.

S 7103 j - 10/2013

Emplacement réservé

Date de la demande

DSIT

Page 1/4

IDX W 1005004 U



3 Déclaration de situation pour les prestations familiales

► Situation(s) professionnelle(s) actuelle(s)

<input type="checkbox"/> Salarié (y compris en préretraite progressive) Nature du contrat (Cdd, Cdi, intérim, etc.)	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) <input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Apprenti	<input type="checkbox"/> depuis le _____ fin le : _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____ fin le : _____
<input type="checkbox"/> Stagiaire de la formation professionnelle	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Travailleur indépendant ou employeur	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Non salarié agricole	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Auto-entrepreneur	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____

Pour toutes ces situations, précisez :
S'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme de formation et son adresse :

Vous ou votre employeur cotisez **en France** :
 à l'Urssaf à la MSA (régime agricole)
 autre régime, lequel ?

à l'étranger :
 précisez le pays :

à l'Urssaf à la MSA (régime agricole)
 autre régime, lequel ?

précisez le pays :

<input type="checkbox"/> Chômeur (indemnisé ou non)..... Si indemnisé, précisez l'organisme	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
S'agit-il de chômage partiel ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> Retraité, pensionné (y compris en préretraite totale)	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
De quel(s) régime(s) percevez-vous une pension ?		
<input type="checkbox"/> En maladie	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Autre cas (congé maternité, congé parental, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.):	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
Nom et adresse de l'établissement en cas d'hospitalisation ou de détention :		

Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :

Nom de l'organisme et pays :	Nom de l'organisme et pays :
------------------------------------	------------------------------------

<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> depuis le _____	<input type="checkbox"/> depuis le _____
<input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> depuis le _____ <input type="checkbox"/> depuis toujours	<input type="checkbox"/> depuis le _____ <input type="checkbox"/> depuis toujours

► Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

Fait à : _____ Le : _____

Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La CPS vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé

4 Déclaration de situation pour les prestations familiales

► Pièces à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées. Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer.

La CPS est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	<ul style="list-style-type: none">• un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN) ;• un formulaire Caf ou MSA de déclaration de ressources de l'avant dernière année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droits aux prestations sous condition de ressources).
Si vous attendez un enfant	<ul style="list-style-type: none">• la déclaration de grossesse établie par un praticien.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	<ul style="list-style-type: none">• l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none">• la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole...) ou d'un pays étranger	<ul style="list-style-type: none">• la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	<ul style="list-style-type: none">• la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul style="list-style-type: none">• pour vous : la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité ;• et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul style="list-style-type: none">• la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	<ul style="list-style-type: none">• pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour Nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée ;• et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ;• et, pour les enfants à votre charge : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.

* **Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE)**

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Roumanie – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

** La CPS vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.

Déclarez SANS LES CENTIMES tous les revenus perçus en France, hors de France ou versés par une organisation internationale (articles R. 532-3, R. 831-6 et D. 542-10 du code de la Sécurité sociale et R. 351-5 du code de la Construction et de l'habitation).

N° de Sécurité Sociale : _____
(de l'allocataire)

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

1 PERSONNES DONT LES RESSOURCES SONT À DÉCLARER	VOUS	VOTRE CONJOINT, CONCUBIN OU PACSÉ	ENFANT OU AUTRE PERSONNE
Nom	_____	_____	_____
Prénom	_____	_____	_____
Date de naissance	_____	_____	_____
ABSENCE DE RESSOURCES EN 2022 (cochez la case)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 SALAIRES			
• Traitements, salaires	_____ €	_____ €	_____ €
• Indemnités journalières de Sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, fraction imposable d'accident du travail ou de maladie professionnelle).	_____ €	_____ €	_____ €
• Heures supplémentaires non imposables	_____ €	_____ €	_____ €
• Frais réels déductibles	_____ €	_____ €	_____ €
3 INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE (fraction non imposable)	_____ €	_____ €	_____ €
4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES	_____ €	_____ €	_____ €
5 REVENUS DES NON SALARIÉS (BIC - BNC - BA - MICRO BIC...)			
• Adhérent d'un centre de gestion agréé, ou « régime micro » ou autoentrepreneur	_____ €	_____ €	_____ €
• Non adhérent d'un centre de gestion agréé	_____ €	_____ €	_____ €
• Forfait non fixé : cochez la case	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 DÉFICIT DE L'ANNÉE 2022			
• professionnels	_____ €	_____ €	_____ €
• fonciers	_____ €	_____ €	_____ €
7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES (les Allocations supplémentaires vieillesse ou invalidité et l'Allocation de solidarité aux personnes âgées ne sont pas à déclarer)	_____ €	_____ €	_____ €
8 PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES	_____ €	_____ €	_____ €
9 AUTRES REVENUS			
• revenus fonciers	_____ €	_____ €	_____ €
• contrat d'épargne-handicap	_____ €	_____ €	_____ €
• autres	_____ €	_____ €	_____ €
10 CHARGES DÉDUCTIBLES			
• pensions alimentaires versées	_____ €	_____ €	_____ €
• CSG déductible sur les revenus du patrimoine	_____ €	_____ €	_____ €
• Épargne retraite et cotisations volontaires de Sécurité sociale	_____ €	_____ €	_____ €

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration. Je prends connaissance que ma Caisse peut vérifier les montants déclarés. Je m'engage à signaler immédiatement à ma Caisse tout changement intervenant dans ma situation.

Signature obligatoire

Le : _____

La CPS vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L.114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités -, articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

S 7123 i

Emplacement réservé

DR

Page 1/1

IDX P 3201015 Z

ATTESTATION

Je soussigné(e), [REDACTED]
Atteste n'avoir effectué aucune heure supplémentaire rémunérée en 2022.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [REDACTED], le [REDACTED]

Signature

ATTESTATION

Je soussigné(e), [REDACTED]
Atteste n'avoir effectué aucune heure supplémentaire rémunérée en 2022.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [REDACTED], le [REDACTED]

Signature



Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon

AIDE AU REEMPLISSAGE

POUR LA DÉCLARATION DE RESSOURCES

*Cette notice a été réalisée
pour vous aider à compléter
votre déclaration*

INFORMATIONS / CONTACTS / RENDEZ-VOUS

www.secuspm.com
Assurés / Prestations Familiales

| caf@secuspm.com |

| ☎ 0508 41 15 70

Nous sommes là pour vous aider

Caisse de Prévoyance Sociale
Service Famille

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP 4220
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél. : 0508 41 15 70

caf@secuspm.com
www.secuspm.com



POUR REMPLIR CORRECTEMENT MA DÉCLARATION, JE ME MUNIS DES DOCUMENTS SUIVANTS:

- L'avis d'imposition sur le revenu de l'année à déclarer, et ce pour tous les membres du foyer ayant perçu un revenu cette année-là.
Le récapitulatif des Indemnités Journalières maladies ou accident du travail perçues par les membres du foyer.
Le relevé des virements de pension alimentaire que l'un des membres du foyer fait ou perçoit, s'il a un enfant né d'une précédente union qui est à sa charge.
Pour les membres du foyer salariés, la feuille de traitement et salaires perçus pour l'année à déclarer, remis par l'employeur en janvier ou à la fin d'un contrat.
Pour les membres du foyer inscrits à Pôle Emploi, la lettre relative à la déclaration fiscale annuelle, récapitulative des allocations chômage/ préretraite qui ont été versées à un ou plusieurs des membres du foyer.
Pour les membres du foyer retraités, rentiers ou pensionnés, il faudra les récapitulatifs envoyés par le service Retraites ou Maladie retraçant les versements des différentes prestations/allocations : pension d'invalidité, rente d'accident du travail, retraite personnelle...
Les Allocations Supplémentaire Vieillesse ou Invalidité, ainsi que l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ne sont pas à déclarer.
Les justificatifs des revenus perçus hors de l'archipel.

2 TRAITEMENTS, SALAIRES ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES (SI JE SUIS SALARIÉ(E))

Je me munis de mon avis d'imposition 2023 (revenus 2022) ainsi que :
- ma feuille « traitements et salaires » remis par mon employeur si j'ai réalisé des heures supplémentaires ouvrant droit à exonération ;
- ma feuille récapitulative des Indemnités Journalières maladies ou accident de travail transmise par la CPS si j'ai bénéficié d'IJ maladie au cours de l'année.

1 Sur la première ligne « Traitements, salaires », j'inscris le montant « traitement et salaires » de mon avis d'imposition, avant déduction et abattement (cf image 1).

Image 1

Tableau de détail des revenus avec colonnes : Situation de famille, Cas particulier, Enfants mineurs ou infirmes, Dont enfants infirmes, Enfants majeurs cédib., Enfants mariés, Personnes recueillies, NOMBRE DE PARTS, 1,00. Lignes : Traitements et salaires, Déduction de 10%, Abattement de 20%, Revenu Brut Imposable.

- 2 Sur la seconde ligne « Indemnités journalières de Sécurité Sociale », j'indique le montant des indemnités journalières versées au titre de la maladie, maternité, paternité soumises à l'imposition sur le revenu.
3 Sur la troisième ligne « Heures supplémentaires non imposables », j'indique la somme indiquée sur la feuille « traitements et salaires » fournie par mon employeur (cf image 2)

Image 2 Heures supplémentaires :

Tableau des heures supplémentaires avec colonnes : Nb d'heure(s) supplémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération, Montant d'heure(s) supplémentaire(s) ouvrant droit à exonération, Nb d'heure(s) complémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération, Montant d'heure(s) complémentaire(s) ouvrant droit à exonération, Nb de jour(s) au delà du forfait accompli(s) et ouvrant droit à exonération, Montant jour(s) au delà du forfait ouvrant droit à exonération.



1 NOMS, PRÉNOMS ET DATE DE NAISSANCE

J'identifie tous les membres du foyer qui ont perçu un revenu en 2022. Si je suis l'allocataire, je note aussi mon numéro de sécurité sociale et mon adresse.

3 I.J D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU MALADIE PRO

Si j'ai perçu durant cette période des indemnités journalières d'accident du travail ou de maladie professionnelle, la CPS m'adresse un récapitulatif de ces versements. Je reporte le montant des indemnités non imposable sur ma déclaration de ressources.

4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES

Si j'ai perçu durant cette période une allocation chômage ou préretraite, Pôle Emploi m'adresse une lettre « Déclaration fiscale annuelle », je reporte ce montant sur ma déclaration. Je peux aussi reporter le montant de mon avis d'imposition qui est normalement le même (avant abattements).

5 REVENUS DES NON-SALARIÉS ET DÉFICIT

Je me munis de mon avis d'imposition, et je reporte les montants avant abatement sur ma déclaration.

7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES

La CPS m'adresse un récapitulatif des versements Retraites/Maladie que j'ai perçu durant cette période. Je reporte ce montant sur ma déclaration.

8 PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES

Si je perçois une pension alimentaire de mon ex-conjoint pour l'un ou plusieurs de mes enfants, je déclare l'ensemble de ces versements sur ma déclaration de ressources.

Formulaire 'RESSOURCES DE L'ANNÉE' de la Caisse de Prévoyance Sociale. Sections : 1 PERSONNES DONT LES RESSOURCES SONT À DÉCLARER, 2 SALAIRES, 3 INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE, 4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES, 5 REVENUS DES NON SALARIÉS (BIC, BNC, BA, MICRO BIC...), 6 DÉFICIT DE L'ANNÉE 2022, 7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES, 8 PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES, 9 AUTRES REVENUS, 10 CHARGES DÉDUCTIBLES.

9 AUTRES REVENUS...

J'inscris sur ces lignes mes revenus autres tels que les loyers que je perçois en tant que propriétaire.

10 ... & CHARGES DÉDUCTIBLES

En ce qui concerne les charges déductibles, j'inscris le montant des pensions alimentaires que je verse un ascendant ou un descendant.

DATE ET SIGNATURE

Afin de valider la déclaration, l'allocataire doit obligatoirement apposer sa signature à cet endroit et y indiquer la date du remplissage du dossier.



À QUOI SERT MA DÉCLARATION DE RESSOURCES ?

Elle sert à l'étude de mon droit à percevoir les prestations familiales soumises à conditions de ressources, pendant l'année à venir.

Informations sur les prestations et les barèmes consultables en ligne, sur le site de la CPS.

SANS CETTE DÉCLARATION, LE VERSEMENT DES PRESTATIONS QUE VOUS PERCEVEZ PEUT ÊTRE SUSPENDU OU SUPPRIMÉ.



**PENSEZ À JOINDRE VOS JUSTIFICATIFS
AVEC VOTRE DÉCLARATION !**

À SAVOIR :

La CPS peut questionner les autres organismes pour contrôler la justesse de votre déclaration.

**PENSEZ À SIGNALER RAPIDEMENT VOS
CHANGEMENTS DE SITUATION...**

**REPRISE D'ACTIVITÉ, ARRIVÉE
D'UN CONJOINT OU SÉPARATION,
CHÔMAGE, CHANGEMENT D'ADRESSE
FIN DE CHARGE D'UN ENFANT ..**

Service Famille

Angle des Bds Colmaÿ et Thélot • BP: 4420
97500 Saint-Pierre et Miquelon

www.secuspm.com

POUR TOUTES QUESTIONS :

Téléphone : 41 15 70
OU

Mail : caf@secuspm.com



**Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE**
Saint-Pierre et Miquelon